[Cambacérès]

1er Avril 1793

RAPPORT

DU COMITÉ DE DÉFENSE GENÉRALE,

Et Pièces qui constatent la trahison du Général Dumourier.

RAPPORT

DU COMITÉ DE DÉFENSE GÉNÉRALE,

Sur la trahison de Dumourier, *avec les Pièces probantes, fait par le citoyen* Cambacerès, *dans la séance du premier avril* 1793, imprimé d'après les procédés Logotachigraphiques du Citoyen F. E. Guiraut.

Citoyens, vous savez que le salut de la république a indiqué à votre comité de défense générale, les dispositions qui vous ont été présentées par l'organe de Camus, et que vous avez cru devoir consacrer par votre décret du 30 mars. Aujourd'hui le même intérêt détermine vos comités réunis, de défense et de sûreté générale, de remettre, sous vos yeux, des pièces qu'il est temps de vous faire connoître, et qui doivent vous éclairer sur les complots formés contre la patrie et contre la liberté. Ces pièces sont au nombre de trois. La première, est une lettre écrite le 12 mars, par le général Dumourier, au président de la Convention nationale; elle a été insérée dans plusieurs papiers publics. La deuxième, est une lettre du même général, au ministre de la guerre; sous la date du 28 mars. Des considérations prudentes n'avoient permis, jusqu'à ce moment, de vous faire connoître ces deux lettres. La troisième pièce, est un procès-verbal des trois conférences, que les citoyens Proly, Dubuisson et Péréyra ont eu à Tournay, avec le général Dumourier, le mardi, le mercredi et la nuit du jeudi au vendredi de la semaine dernière. Le procès-verbal a été remis, par le ministre des affaires étrangères, hier au soir, aux comités de défense et de sûreté générale réunis, en présence de plusieurs membres de la Convention, qui se trouvoient à cette séance. Je vais, citoyens, vous donner lecture de ces trois écrits, après quoi je vous rendrai un compte succinct de ce qui s'est passé dans vos comités.

Le général Dumourier au président de la Convention nationale.

Citoyen président, le salut du peuple est la loi suprême. Je viens de lui sacrifier une conquête presqu'assurée, en quittant une armée victorieuse; je la réunis, prête à entrer dans le cœur de la Hollande, pour venir au secours de celle qui vient d'essuyer un revers qu'elle doit à des causes physiques et morales, que je vais vous développer avec cette franchise qui est plus nécessaire que jamais, et qui est toujours d'opérer la gloire de la nation française.

Si tous les agens qu'elle emploie avoient usé de la même franchise, elle eût été écoutée avec plus de complaisance que la flatterie mensongère.

Vous savez, citoyens représentans, dans quel état de désorganisation et de souffrance les armées de la Belgique ont été mises par un ministre et par des bureaux qui mettoient la république dans le plus grand danger. Ce ministre et ces bureaux ont été changés; mais bien loin de les punir, Pache et Hassenfratz occupent maintenant la place importante de la mairie de Paris, et dès-lors la capitale a vu se renouveler dans la rue des Lombards les scènes de sang et de carnage du mois de septembre. Je vous ai présenté dans quatre mémoires les griefs qu'il falloit redouter; je vous ai indiqué les seuls moyens qu'il falloit employer pour faire cesser ces maux, et rendre aux armées toute leur force, et à la nation toute la justice qui doit être son caractère.

Ces mémoires, faites vous les représenter; vous y trouverez la prédiction de tout ce qui vous arrive; vous y trouverez aussi le remède aux malheurs qui menacent notre république naissante. Les armées de la Belgique, réunies dans le pays d'Aix et de Liège, y ont souffert tous les genres de besoins; mais en perdant continuellement par les désertions, par les escarmouches, par l'abandon de tant d'officiers et de soldats, plus de la moitié de sa force; ce n'est que depuis l'entrée du général Beurnonville dans le ministère, qu'on commence à s'occuper de son recrutement et de ses besoins; mais il n'y a que peu de tems. Nous éprouvons encore les fléaux de l'esprit désorganisateur, dont nous avons été les victimes.

Telle étoit notre situation, le premier février, lorsque vous avez cru devoir à l'honneur de la nation, la déclaration de guerre contre l'Angleterre et la Hollande. Dès lors je n'ai plus pensé à mes chagrins; je ne m'occuperai plus que de vous faire quelques observations importantes que vous trouverez consignées dans mes quatre mémoires. Je ne me suis occupé que des énormes dangers que nous courions, et du salut de la patrie. J'ai cherché à serrer de près les ennemis, et notre armée souffrante a oublié tous ses maux pour attaquer la Hollande; cependant, je prenois Breda et Gertruidemberg.

En me préparant à pousser plus loin mes conquêtes, l'armée de la Belgique conduite par des généraux remplis de courage et de civisme, entre-

prenoit le bombardement de Maëstricht. Tout manquoit pour cette opération ; le nouveau régime n'étoit pas encore établi ; l'ancien étoit vicieux et criminel; mais les formes nouvelles, mais les agens qu'on avoit mis à la trésorerie, empêchoient beaucoup le service . . . . Je ne peux pas encore détailler les causes de l'échec qu'ont reçu nos armées ; non-seulement elles ont abandonné l'espoir de prendre Maëstricht, mais elles ont reculé d'abord avec confusion et avec perte. Les magasins de toutes espèces que l'on commençoit à ramasser à Liége, sont devenus la proie de l'ennemi, ainsi que l'artillerie, et des bataillons d'Aix-la-Chapelle. Cette retraite nous a attiré de nouveaux ennemis, et c'est ainsi que je vais dévoiler les causes de nos maux.

Il a existé de tout tems dans les événemens humains une récompense des vertus et une punition des crimes. Les particuliers peuvent échapper à cette providence, qu'on appellera comme on voudra, parce qu'ils ne sont que des individus, que des points imperceptibles. Vous n'avez qu'à ouvrir l'histoire, vous verrez que les peuples n'y échappent jamais. Tant que notre cause a été juste, nous avons vaincu nos ennemis. Dès que l'avarice et l'injustice ont guidé nos pas, nous nous sommes détruits nous-mêmes, et nos ennemis en profitent. On vous flatte, on vous trompe; je vais achever de déchirer le bandeau.

On a fait éprouver aux Belges toutes les vexations qu'ils pouvoient souffrir; on a violé, à leur égard, les droits sacrés de la liberté ; on a insulté avec impudence à leurs opinions religieuses; on a profané par un brigandage peu lucratif, les instrumens de leur culte : on vous a menti sur leurs intentions ; on a opéré la réunion du Hainault à coups de sabre et à coups de fusils. Celle de Bruxelles a été faite par une vingtaine d'hommes de sang, qu'on a rassemblés pour intimider les bons citoyens. Parcourez l'histoire, vous trouverez que le peuple de la Belgique est bon, franc, brave, mais impatient.

Le duc d'Albe, le plus cruel des satellites de Philippe II, en a fait punir 18,000 par la main des bourreaux. Les Belges se sont vengés, par une guerre civile, et leur attachement à la religion de leurs peres, a pu seul les faire rentrer sous le joug Espagnol.

Vos finances étoient épuisées lorsque nous sommes entrés dans la Belgique ; notre numéraire avoit disparu, on l'achetoit aux poids de l'or. Cambon,

qui peut être un bon citoyen, mais qui, certainement, est au dessous de la confiance que vous lui avez donnée pour la partie financiere, n'a plus vu de remède que dans la possession des richesses de cette malheureuse contrée Il vous a proposé le fatale décret du 15 décembre ; vous l'avez accepté unanimement, et cependant chacun de vous, à qui j'en ai parlé, l'a désaprouvé. Tous sont convenu que le décret étoit injuste : un de mes quatre mémoires étoit dirigé contre ce décret ; on ne l'a pas lu à l'assemblé. Le même Cambon a cherché à rendre mes remontrances vaines et criminelles, en disant à la tribune, que j'apposois le *veto* sur les décrets de la Convention. Vous avez confirmé ce décret par celui du 31 décembre; vous avez chargé vos six commissaires de tenir la main à son exécution. D'après vos ordres, le pouvoir exécutif m'a envoyé plus de 30 commissaires pour son exécution. Le choix en est très-mauvais, à l'exception de quelques gens honnêtes, qui sont peut-être regardés comme des citoyens douteux, parce qu'ils cherchent à mitiger l'odieux de leurs fonctions. La plupart sont tous des insensés, des tyrans ou des hommes sans réflexions, qu'un zèle brutal et mal éclairé, conduit toujours au delà de leurs fonctions. Ces agens de la tyrannie fiscale ont été répandus sur l'étendue entière de la Belgique. Les commandans militaires, en ordonnant l'exécution des décrets, ont été obligés d'employer, sous leur responsabilité, les forces qui leur étoient confiées.

Les exacteurs ont achevé d'exaspérer l'ame des Belges : dès lors la terreur, et peut-être la haine, ont remplacé cette douce fraternité, qui a accompagné nos premiers pas dans la Belgique ; c'est au moment de nos revers que ces agens ont déployé le plus d'injustice et de violence ; vous avez été trompé sur la réunion à la France de plusieurs parties de la Belgique : vous l'avez cru volontaire, parce que l'on vous a menti. Dès lors, vous avez cru devoir enlever le superflu de l'argenterie de leurs églises, pour subvenir aux frais de la guerre : vous regardiez dès lors les Belges comme Français : mais quand même ils l'eussent été, il falloit attendre que l'abandon de l'argenterie de leurs églises eût été un sacrifice volontaire, sans quoi l'enlèvement, par force, de cette argenterie devenoit, à leurs yeux, un sacrilège. Les prêtres et les moines ont su profiter de cet acte imprudent : ils nous ont fait regarder comme des brigands qui pillent. Aussitôt on

s'arme contre nous, et le tocsin sonne de toute part. Ce n'est point ici une guerre de l'aristocratie, car notre révolution favorise les habitans des campagnes, et cependant ce sont les habitans des campagnes qui s'arment contre nous. C'est pour eux une guerre sacrée ; c'est pour nous une guerre criminelle. Nous sommes en ce moment environnés d'ennemis ; vous le verrez par les mesures que j'ai envoyé au ministre de la guerre ; vous verrez en même temps les premières mesures que la nécessité m'a forcé de prendre pour sauver l'armée française, l'honneur de la nation, et la république elle-même. Représentans de la nation, j'invoque votre probité et votre prudence, j'invoque les principes sacrés développés dans la déclaration des droits de l'homme, et j'attends avec impatience votre décision. Dans ce moment-ci vous tenez en main le sort de l'empire, et je suis persuadé que la probité et la vertu conduiront vos délibérations, que vous ne souffrirez pas que nos armées soient souillées par le crime....

Signé, le général DUMOURIER.

Copie de la lettre écrite au général Beurnonville, ministre de la guerre, par le général en chef Dumourier, datée de Tournay, le 28 *mars, l'an second de la république.*

Le citoyen Dubuisson, mon cher Beurnouville, m'a été envoyé par le ministre Lebrun, avec deux autres personnes, pour prendre le tableau de ce qu'il a vu et de ce que je lui ai dit; ce tableau funeste ne peut que vous retracer la moitié de nos désastres, du brigandage, et du désordre désespérant où nous sommes plongés. Depuis leur départ, j'apprends qu'à ma droite, les généraux *Neuilli* et *Ruols*, ont été forcés, par la honteuse défection des troupes, d'abandonner nuitamment Mons, et qu'à peine ont-ils des garnisons suffisantes pour jetter dans les places du Quesnoy, Condé et Valenciennes, de quoi rassurer les habitans sur la première terreur. Je crois désencombrer toutes ces places des soldats de toutes les armées, et sur-tout des volontaires qui s'y sont réfugiés, qui y pillent les magasins, et y commettent tous les crimes. Je viens d'apprendre qu'à ma gauche, le lieutenant-général Marassé, vient d'être trop heureux de sauver par capitulation, un corps de dix mille hommes qui ont évacué Anvers ainsi que sa citadelle, et qu'il va ramener dans la Flandre maritime. Je compte sur ces troupes, pour les places de Saint-Omer et Dunckerque.

Le général Marassé a d'autant mieux fait d'évacuer Anvers, d'avoir fait cette capitulation, qu'aussitôt après avoir évacué Malines, les Autrichiens se sont avancés. Actuellement ils attaquent Gand. La retraite du lieutenant-général Marassé eût été entièrement interceptée, si elle n'eût été assurée par une capitulation. J'apprends aussi que le colonel N. . . . . est dans Gand, avec trois mille cinq cents hommes; il a de plus quatorze cents Hessois. Il est attaqué, quoique foiblement, dans le moment où il m'écrit, que le colonel Leclerc est avec environ trois mille hommes, a Vesoul, sur la route d'Anvers à Gand, et que notre convoi de Malines est arrêté à Bruges par les administrateurs, avec le commodore Thovenor. En conséquence, je viens de donner ordre au commandant Leclerc de se porter à Bruges pour délivrer le convoi, et l'escorter jusqu'à Valenciennes, et au colonel Thouvenot de se rendre, avec les six mille et quelques cents hommes, vers le lieu où le lieutenant-général Omoran tâchera de faire un rassemblement.

Je donne ordre en même-temps au général Marassé de faire sa retraite sur les frontières de France, de se jeter dans Saint-Omer avec six bataillons et la moitié de sa cavalerie, et d'envoyer le reste de ses forces pour renforcer le corps que va rassembler le général Omoran, et que je destine au commandement du camp sous Dunkerque, étant moins âgé que Marassé, qui sera excellent dans une place. J'envoie sur-le-champ le général Duval prendre le commandement à Lille, où règne un désordre effrayant, et où se trouvent plus de dix mille fuyards, qui se livrent à tous les excès.

Vous jugez que, n'ayant plus la position du camp de Maulde pour appuyer ma gauche, je ne puis garder long-temps la position de Tournai. J'ai déjà envoyé au camp de Maulde tout ce que j'ai pu recueillir; je me suis retiré sur les hauteurs de......, derrière la citadelle, l'Escaut est devant moi. J'ai jeté la moitié de ma garde dans la partie de la ville qui est sur la rive droite de la rivière de l'Escaut. Je veux tenir ferme dans cette position le plus que je pourrai, pour savoir où sont posées mes autres troupes, et me retirer ensuite militairement dans la clouée du bois de Clermait, que vous connoissez bien; je couvrirai la plaine, et en même-temps toutes mes places. J'ignore encore si je réussirai à faire cette retraite d'une manière imposante, comme je l'ai fait pour prendre la position que j'occupe moi-même.

Je n'ai aucune nouvelle du général d'Harville, mais je crois qu'il a pu effectuer sa retraite sur Maubeuge et Givet ; je vois avec la plus grande affliction que de jour en jour, nos maux et nos périls s'aggravent; vous verrez par le procès verbal du commissaire-ordonnateur Petit-Jean *que vous connoissez*, que nous n'avons que pour dix jours de vivres.

Le prétendu secours qu'on vous a dit nous être envoyé par le département du Nord et du Pas-de-Calais, est un ramassis de vieillards, d'enfans et de vagabonds sans armes, qui n'ont fait qu'augmenter le désordre à Bruxelles, à Gand, et décourager le reste de nos troupes, en les entraînant dans leur fuite. Ces hommes n'ont fait que nous affamer; et tels sont les secours que l'on envoie et sur lesquels on fonde notre liberté. Je vous déclare positivement que si on ne recrute pas avec promptitude aux dépens des volontaires; que si cinquante autorités plus absurdes les unes que les autres, contrarient et traversent l'autorité militaire dans ses opérations, je saurai, avec quelques braves gens, m'ensevelir sous les ruines de ma patrie, mais il m'est impossible d'empêcher l'ennemi de prendre telle ville qu'il voudra, d'entrer dans telle partie de nos frontières qu'il lui plaira, de prendre sans résistance telle place qu'il jugera à propos, et d'arriver à Paris.

Pensez bien que même sans s'arrêter à prendre nos places, il a vingt mille hommes de cavalerie; avec lesquels il peut mettre à feu et à sang toute la partie du royaume qui avoisine Paris.

Je n'ai pas la même ressource que j'avois en Champagne pour l'arrêter; alors l'énergie du républicanisme étoit dans toute son autorité, alors la Convention nationale n'étoit pas déchirée et avoit de l'ensemble et de l'autorité; alors le royaume n'était pas détruit par les guerres civiles; alors, enfin il y avoit des ressources pécuniaires qui n'existent plus. Pesez bien ces tristes vérités, et voyez quel parti vous voudrez prendre. Jamais crise n'a été plus dangereuse que celle où nous sommes, et jamais on n'a été plus frappé de l'esprit de vertige; l'ennemi est à nos portes, et je ne peux lui opposer que des fuyards sans armes, sans habits, sans vivres et sans munitions; ces mêmes ennemis paroissent employer vis-à-vis de nous des ménagemens dont il est possible de profiter, Ils ont éloigné sur les derrières, les émigrés; ils traitent avec douceur nos prisonniers et nos blessés, quoiqu'ils n'ignorent pas que beaucoup de nos soldats ayent massacré les leurs. (Mouvemens

d'indignation.) La capitulation qu'ils viennent d'accorder au général Marassé, est encore un exemple rare de modération. Réfléchissez sur cette conduite à laquelle je ne me serois pas attendu, d'après nos excès : prenez un parti avec le conseil et vos comités. Instruisez-moi sur le champ de ce que je dois faire.

Je ne dirai rien de mes opinions et de mes conjectures, car malheureusement on a refusé de suivre mes avis qui sont devenus autant de prophéties funestes. Si l'Imprudence et l'exagération dirigent encore les personnes qui gouvernent ; la France entière sera perdue. J'ai toujours dit, et je le redis, qu'on ne fonde les républiques que sur la vertu, sur l'amour de l'ordre et de la sagesse. *Signé* le général en chef, Dumourier.

(L'assemblée est un instant dans un morne silence) l'orateur continue.

Procès-verbal des trois conférences que les citoyens Proly, Pereyra et Dubuisson ont eu avec le général Dumouriez, mardi, mercredi et la nuit du jeudi au vendredi dernier.

Chargés par le ministre des affaires étrangères d'une mission très-importante, et de se rendre, chemin faisant, auprès du général Dumourier, pour se concerter avec lui sur les moyens de maintenir la réunion de la Belgique, et d'obtenir quelques explications sur les proclamations qu'il y avoit faites, les citoyens *Proly*, *Pereyra* et *Dubuisson* étoient en route pour leur destination, lorsqu'ils apprirent la funeste désertion des troupes de la république, et les mauvais succès des journées de Neervinden. Ils se déterminèrent néanmoins à continuer leur voyage et à joindre le général dans sa retraite.

Déjà ils approchoient de Bruxelles, lorsqu'ils apprirent que l'on commençoit l'évacuation. Témoins douloureux du désordre qui régnoit parmi les troupes, et qui couvroit les routes d'une quantité considérable de fuyards, ils s'arrêtèrent à Valenciennes où ils acquirent des connoissances exactes sur tous les évènemens de la semaine. Informés des causes des mouvemens rétrogrades, ils parvinrent à joindre le général à Tournay le mardi 26, au moment même où il y entroit avec son avant-garde. Apprenant qu'il n'avoit que peu d'heures à y passer, et qu'il se disposoit à partir dans la nuit pour Ath où étoit le corps de bataille ; le citoyen Proli, déjà connu assez particulièrement du général, se rendit d'abord seul auprès de lui, pour annoncer ses collègues et lui faire part de leur mission commune. Ils

le trouvèrent dans une maison occupée par madame de Syllery, avec les demoiselles EGALITÉ et Paméla. Le général étoit accompagné de Valence, Egalité, et d'une partie de l'état-major. Il étoit de plus entouré de beaucoup de monde, et notamment d'une députation des districts de Valenciennes et Cambray.

L'entrevue commença par une réception peu amicale de la part du général, et par des reproches très-amèrs, auxquels ne s'attendoit nullement le citoyen Proly, puisqu'ils n'y avoit donné aucun sujet. Le général avoit été induit en erreur par les journaux, relativement à une discussion qui avoit eu lieu dans la société des Jacobins, et qui avoit été insérée d'une manière inexacte dans le journal de cette société.

La conversation fut très-aigre, et Proly, fort de son innocence, en parla le langage avec quelque dignité. Le général entra en conversation, et parla contre la Convention nationale et contre les Jacobins. Entre autres propos extrêmement inconsidérés, qu'il tint devant beaucoup de monde, il dit que la Convention nationale et les Jacobins, étoient la cause de tous les maux que souffroit la France, mais que lui général, étoit assez fort pour se battre pardevant et par derrière, et que, dut-on l'appeller César ou Cromwel, il sauveroit la France seul et malgré la Convention.

Proly trouva convenable de se retirer à l'instant, se souciant peu de servir d'occasion au général, de dire tant de folies et devant tant de monde. Ses deux collègues informés de tous ces détails, et sentant combien il importoit à la chose publique de connoître parfaitement le plan du général, en proie à des sentimens si extraordinaires, furent décidés par Proly à l'aller trouver seul, pour tâcher de ramener son esprit à des sentimens plus équitables; ils présentèrent leur lettre de créance au ministre Lebrun, et lui demandèrent un entretien particulier. Ils furent encore en butte aux expensives expressions de son humeur, qu'ils n'attribuoient alors qu'aux échecs particuliers, que nos armes venoient de souffir. Le général les fit passer dans un appartement voisin, où ils s'occupèrent d'abord à calmer cette humeur violente, qui paroissoit le maîtriser : leurs efforts furent presque heureux. Après avoir entendu les mêmes propos, répétés contre la Convention entière, le conseil exécutif et les Jacobins, ils parvinrent à lui procurer plus de confiance, et se trouverent à-peu-près certains de savoir, dans une troisième conversation, ce que pensoit véritablement un homme livré à des idées contradictoires, qui paroissoit avoir de

grandes vues, et qui n'avoit pas cependant énoncé assez clairement son plan de contre-révolution, pour en retirer un résultat utile à la chose publique.

Il étoit huit heures du soir. Le général alloit partir pour Ath : ils lui demandèrent une autre conférence pour le lendemain l'après-midi, aussitôt son retour; elle leur fut promise positivement, et le général devenu plus équitable, se porta vers eux avec un sentiment plus amical, et sans doute pour leur faire oublier les duretés personnelles, qu'il leur avoit prodiguées d'abord comme Jacobins. Il les embrassa en les quittant, et monta de suite en voiture, pour se rendre à Ath.

Les trois collègues réunis se communiquèrent tout ce qui avoit été dit par le général. Ils virent clairement que le salut de la république dépendoit de ce moment, c'est-à-dire, de savoir au juste le projet de Dumourier, et s'il y avoit véritablement quelque consistance dans ses projets. Ils écrivirent, la nuit même, au ministre Lebrun, et lui annoncèrent qu'ils prévoyoient que l'un d'entr'eux se rendroit le lendemain près de lui pour lui rendre compte de certains objets essentiels que des lettres expliqueroient mal. Ils s'assemblèrent pour se concerter sur les moyens de prudence pour connoître Dumourier tout entier dans la troisième entrevue. Il revint d'Ath, à cinq heures du soir, avec son corps de bataille, qu'il plaça aux environs et sous les murs de Tournay.

Le citoyen Proly et ses collègues se trouvèrent sur son passage à son entrée à l'abbaye Saint-Martin, où étoit son logement et son quartier-général. Ils remarquèrent que Dumourier avait l'air plus de mauvaise humeur que jamais; ils sentirent que ce n'étoit pas le moment favorable de lui parler, et apprirent de son aide-de-camp Devaux, qu'il soupoit le soir chez le général Égalité, c'est-à-dire, chez madame Sillery, lieu de la première entrevue. Ils se décidèrent à l'y voir encore, et il se rendoit chez cette dame au moment qu'ils y arrivoient. En les appercevant, il leur dit, avec un ton d'humeur, très-renforcé : « Je « ne suis pas ici chez moi, je suis chez Égalité; si « vous voulez me parler, vous me trouverez, après « souper, à l'abbaye Saint-Martin. « Ils se retirèrent sans repliquer un seul mot, bien résolus de tout souffrir pour rendre définitive cette dernière entrevue nocturne.

A neuf heures et demie, ils étoient dans son appartement; ils y passèrent une heure et demie à l'attendre et à raccorder leurs idées. Les adjudans et les offi-

ciers les entretinrent de propos très-inconsidérés, très-antipatriotiques, et de la même teinte que ceux du général. Celui-ci parut enfin, et, malgré les traces de son humeur violente, fortement imprimées sur sa physionomie, il paroissoit desirer lui-même la conversation qui se préparoit.

Cette nuance n'échappa point à nos collègues ; il les fit asseoir, renvoya tout le monde ; et quand ils furent absolument seuls, il recommença les mêmes sorties véhémentes contre la Convention et les sociétés populaires. Après une multitude d'idées que les citoyens Proly, Pereyra et Dubuisson lui présentoient successivement et avec rapidité, pour parvenir à détruire cette défiance qu'il sembloit avoir près d'eux, ils prirent le parti de faire renaître cette première idée de la veille : « *Je sauverai la nation seul sans* « *la Convention*, *et malgré la Convention*; il répéta « qu'*elle étoit composée de sept cent quarente-sept* « *tyrans*, *tous régicides;* qu'il ne faisoit aucune « différence entre les appelans et les non-appelans ; « *qu'il les avoit tous en horreur ; qu'il se mocquoit* « *de leurs décrets; qu'il avoit déjà dit à Danton* « *que bientôt ils n'auroient de validité que dans la* « *banlieue de Paris*. Delà, il passe à une sortie sur « l'armée, sur les volontaires qui étoient des pol- « trons, et dit : qu'il ne veut que *des troupes de* « *ligne*. Il s'enflâme et se transporte de fureur en « parlant du tribunal révolutionnaire, *il jure qu'il* « *ne souffrira pas son existence, qui est horrible.* »

Vainement on veut lui en démontrer la nécessité, par la gravité des circonstances et par le mouvement des guerres civiles, dont il avoit parlé avec une sorte de complaisance ; il s'emporte de plus en plus, et dit que tant qu'il aura quatre pouces de lame à son côté, il saura bien l'empêcher : que si on renouvelle à Paris des scènes sanglantes, *il marche à l'instant sur Paris*, qu'au reste la Convention n'a pas *pour trois semaines d'existence*.

Cette dernière phrase, répétée de la veille, les engage à lui demander ce qu'il veut mettre enfin à la place de cette convention envénimée, et à laquelle il annonçoit ne pas vouloir de successeur. Pressé vivement dès la veille, par le citoyen Dubuisson, il hésite encore à s'expliquer. Enfin, pressé par leurs argumens à s'expliquer cathégoriquement et à développer ses idées. (Ici les mots sont devenus si précieux, que pour les tracer exactement dans leur intégrité textuelle, il faudra les placer distinctement.)

Vous ne voulez-donc pas de constitution; lui

disent les trois collègues? — *Non. La nouvelle est trop bête, et pour un homme d'esprit, en vérité Condorcet n'y a rien entendu.* — Mais que mettrez-vous donc à la place? L'ancienne. — *L'ancienne, toute médiocre et vicieuse qu'elle soit.* — A la bonne heure; mais sans royauté sans doute? — *Avec un roi, car il en faut un absolument.*

Ici, deux d'entre nous concentrent leur indignation, le troisième ne peut la contenir, et dit vivement que pas un Français n'y souscrira; ils ont tous juré le contraire, et ils aimeront mieux mourir jusqu'au dernier, et que pour lui le nom de Louis..... Dumouriez alors interrompant, lui répond : *Peu importe qu'il s'appelle Louis* ou *Philippe*, ou *Jacobus* ou *Philippus*, dit Proly. A ces mots, *Dumouriez* se livre à un mouvement violent; il dit que c'est une atrocité des Jacobins qui l'avoient calomnié, parce qu'après l'affaire de Jemmapp, il avoit rendu à la Convention, un compte avantageux de la conduite de ce jeune homme qu'il forme au métier des armes. Les trois collègues le ramenèrent à cette première idée de lui faire adopter l'ancienne constitution, même avec un roi, puisqu'il le vouloit; mais, par qui, lui dit-on, par qui ferez-vous accepter cette constitution, puisque vous insistez sur la destruction préalable de cette Convention actuelle, et que vous entendez qu'aucun corps représentatif ne prenne sa place. Dumouriez répond sans hésiter qu'il fera remplacer la Convention par un moyen tout simple. J'ai, dit-il, mes gens tout trouvés, sans les assemblées primaires, qui seroient trop longues à se convoquer; enfin, ce sont les présidens de districts.

Ici la Conversation fut interrompue par l'entrée subite du général Valence et de l'aide-de-camp Mongeon, qui annoncèrent l'évacuation de Mons.

Les citoyens Proly et ses collègues eurent l'air de se retirer; Dumouriez leur dit d'attendre un instant.

Après quelques minutes, le citoyen Proly va rejoindre Dumouriez, qui lui parle d'une négociation qu'il avoit entamée avec le général Cobourg, pour quelques arrangemens relatifs aux malades dans les hôpitaux de Bruxelles; négociation dont il comptoit, disoit-il, profiter adroitement pour retirer dix-huit bataillons qui étoient à Breda et Gertruydemberg.

Il lui est observé par Proly que ce commencement de négociation pourroit conduire à la paix : Dumouriez répond que c'étoit bien là son objet, mais qu'il la feroit seul, parce qu'aucune des puissances belligérantes ne voudroit jamais traiter avec

la Convention, ni avec le conseil exécutif qui étoit subordonné à 745 tyrans.

Pendant ce temps-là le général Valence s'entretenoit avec ses deux autres collègues. Ils entendoient aussi de vives plaintes contre le tribunal nouveau; le lieutenant-général exhaloit son mépris pour tous les décrets de la Convention, et disoit tout naïvement qu'elle n'avoit pas droit d'exiger son obéissance, parce qu'il n'y avoit pas donné son consentement. Ce singulier principe de droit public donna la juste mesure de la judiciaire et du civisme de l'aide-de-camp.

Après quelques minutes, Dumourier rentra dans le cercle et en tira Dubuisson, qu'il conduisit dans un coin de l'appartement, éloigné du reste de la compagnie. Aussitôt celui-ci lui fit reprendre la conversation où elle étoit restée, c'est-à-dire à l'emploi que dans son plan contre-révolutionnaire, il comptoit faire incessamment des présidens de districts. Dumourier se livre alors verbalement à tous ses développemens. — Mais je vois bien à peu près 500 présidens de districts énonçant ce qu'ils appellent le voeu du peuple, qui se rassembleront à cet effet. Non, répond Dumourier, non, ce seroit trop long, et dans trois semaines les Autrichiens seront à Paris, si je ne fais la paix. *Il ne s'agit plus de république, de liberté, c'est une folie, une absurdité; j'y ai cru trois jours, et depuis la bataille de Gemmapp, j'ai pleuré toutes les fois que j'ai obtenu des succès pour une aussi mauvaise cause*, (murmures d'indignation,) *mais il faut sauver la patrie en reprenant bien vîte un roi*, et en faisant la paix; car nous avons eu des revers, mais ce seroit bien pis, si le territoire étoit envahi, et il le seroit bientôt: il le sera, si je veux, dans moins de trois semaines. Cela se peut, reprend Dubuisson, mais rendez-moi donc plus clairs vos moyens de pratique de sauver la patrie? Vous ne voulez pas le rassemblement des présidens de districts; qui aura l'initiative, pour émettre le voeu d'un roi, et reprendre la première constitution?

Dumourier dit: *Mon armée!* Dubuisson garde le plus profond silence, pendant lequel Dumouriez répete: oui, mon armée, l'armée de Mamélus, elle ne le sera pas long-temps l'armée de Mamélus, *mais enfin elle le sera; et du sein d'une place forte, elle dira qu'elle veut un roi.*

Les présidens de districts seront chargés de faire ra-

tifier son vœu ; la moitié et plus de la France le désire ; et alors, moi, je ferai la paix dans peu de temps et facilement.

Dubuisson lui fait à l'instant beaucoup d'objections, et lui représente le danger personnel que lui, Dumourier couroit, s'il étoit soupçonné de ce projet, et si cela transpiroit avant la réussite. Il répond que, si ses projets échouent, et que, s'il est décrété d'accusation, (comme il nous avoit dit plusieurs fois, qu'il s'en mocquoit, ainsi que de tous les autres décrets,) il défioit la convention de le faire mettre à exécution au milieu de son armée : et qu'au reste, il avoit toujours un temps de galop vers les Autrichiens, (on rit.)

Dubuisson lui représente que le sort de la Fayette n'étoit pas consolant pour son imitateur. Il réplique : la Fayette avoit inspiré du mépris pour ses talens, et la haine par la journée du 6 octobre, à Versailles, à toutes les puissances du Nord ; mais, moi, je suis aimé et estimé d'elles toutes, de manière à m'en bien faire recevoir.

Enfin, Dubuisson cherchant tous les moyens de l'engager à renoncer à ses idées, imagine de lui proposer un autre plan de contre-révolution qui auroit un même but, qui seroit plus adroit, mais moins risquable. Dumouriez l'écoute avec complaisance, et lui dit que ce plan, quoique meilleur que le sien, il ne pouvoit l'adopter, parce que le tems manqueroit, que le sien étoit plus propre aux circonstances, et qu'il auroit déjà commencé ostensiblement à l'exécuter, s'il n'avoit craint pour les jours *de cette infortunée qui est au Temple, et pour ceux de la précieuse famille.*

Dubuisson saisit cette idée, la lui présente plusieurs fois sous diverses expressions, pour l'engager à renoncer à un plan qui compromettroit en effet les intérêts de la nation, l'existence royale à laquelle il vouloit conserver des espérances : il répond que le dernier des *Bourbons*, seroit tué ; même ceux de *Coblentz*, la France n'en auroit pas moins un roi ; mais que, si Paris ajoutoit le meurtre du Temple à tant d'autres, il marcheroit à l'instant sur Paris, mais qu'il n'en feroit pas le siège à la manière de Broglie qui n'avoit pas connu sa besogne ; mais que lui, Dumouriez, se faisoit fort de venir à Paris sous huit jours avec trente mille hommes, dont il placeroit un corps de douze mille hommes à Pont-Sainte-Maxence ; un autre, à Nogentsur-Seine et autres postes sur les rivières, et qu'ainsi, il auroit

bientôt réduit Paris par la famine ! qu'au reste, la déclaration de guerre avec l'Angleterre étoit l'ouvrage ridicule et perfide de Brissot ; que cette guerre ruineroit la France entière, à cause de la disette de grains, attendu qu'elle n'en recueilloit pas assez pour sa subsistance, et que les corsaires anglois ne laisseroient pas entrer dans nos ports un seul vaisseau chargé de grains.

Dubuisson lui répliqua que cette dernière donnée, étoit inexacte.... et, sans s'arrêter à les lui démontrer, il lui dit que les jours de la famille royale seroient dans le plus grand danger, au premier acte qui signaleroit ses tentatives. Alors Dumourier se tût un instant; et ensuite, comme s'il eût été inspiré par la force de sa situation, il dit : eh bien, vos Jacobins, à qui vous tenez tant, ont un moyen de s'illustrer à jamais, et de faire effacer leurs crimes, s'ils couvrent de leurs corps toute la famille royale; qu'ils fassent faire une dernière insurrection, et que le fruit en soit l'expulsion et la dispersion des sept cents quarante-cinq tyrans : pendant ce temps, je marche avec mon armée, et je proclame le roi. (Interrompu.)

Dubuisson, effrayé de cette scélératesse, prévoyant dès-lors que l'auteur de pareils attentats, au milieu d'une armée et d'une ville étrangère, pouvoit fort bien, après une heure de réflexion, punir celui à qui, par imprudence, il auroit fait tant d'atroces confidences, gagne sur lui et cherche à assurer son départ, sa retraite et celle de ses collègues. Il se décide assez facilement à faire accroire à Dumourier que son idée est belle, et possible dans l'exécution ; qu'il va partir pour Paris, et qu'il espère sonder adroitement les Jacobins à ce sujet; qu'il ne doute même pas du succès.

Ici les confidences se multiplient de la part de Dumourier; il dit qu'il a pensé se faire déclarer le maître de la Belgique, pour se faire reconnoître le chef de la nouvelle république de la Hollande, alliée de la France ; il déclare nettement que c'est la seule haine que les intrigans de la France lui ont portée, qu'ils l'ont contrarié dans ses projets; mais il fait entendre qu'il sera, ainsi que la Belgique, sous la protection de la maison d'Autriche.

Enfin, Dubuisson, fatigué d'être dépositaire, malgré lui, de tant de projets liberticides, demande, à trois heures du matin, la permission de se retirer; Dumourier lui dit de partir pour Paris avec ses collègues, et de revenir seul dans cinq à six jours, après

avoir jetté les racines de l'insurrection des Jacobins, pour opérer la dispersion des membres de la Convention nationale, et la protection tutélaire qu'il donneroit à la famille royale, jusqu'à son arrivée.

Dubuisson se retire avec Proly, qui étoit resté seul. Des qu'ils se voient libres, Dubuisson dit : partons pour Paris, nous n'avons plus rien à faire ; les horreurs que je viens d'entendre sont encore plus fortes que celles qu'on nous a dit en commun. Les chevaux de poste sont demandés, et les trois collègues quittent sur-le-champ le pays. Dumouriez ne s'étoit pas couché; il écrit de suite au ministre Beurnonvile, et annonce le citoyen Dubuisson. (Sa lettre est arrivée par un courier de dépêches.) Proly et ses collègues rencontrent à Lille les députés Lacroix, Robert et Gossuin ; sans leur développer toutes les pensées cruelles qui les agitoient, ils leur firent entendre que le salut public demandoit que la ville de Lille fût déclarée à l'instant en état de siège, et qu'il étoit très important d'en faire autant pour toutes les places frontières, que défendroit mal l'armée, en partie dans un état funeste de désorganisation, ou à la disposition d'un homme, qui, après trois jours de conversation, leur paroissoit être devenu très-dangereux au salut public. Les députés parurent le considérer dans ce sens, et même énoncèrent le désir qu'ils avoient déjà eu, de lui donner ordre d'aller se reposer à Paris. Les citoyens Proly, Pereyra et Dubuisson, un peu plus tranquilles sur le sort de Lille, par la présence des commissaires, se rendirent de suite à Paris, où ils ne purent arriver que hier samedi à huit heures du matin, malgré le désir qu'ils avoient de déposer leur secret entre les mains de la puissance protectrice de la république et du ministre, qui avoit eu quelque confiance dans leurs talens et leur zèle patriotique. — *Paris, le* 31 *mars* 1793, *l'an deuxième de la république, tous trois collectivement pour ce qui a été dit collectivement, et chacun séparément pour ce qui a été dit en particulier.* — Suivent les signatures, paraphées par nous les commissaires-généraux. *Signé*, PROLY, PEREYRA et DUBUISSON.

Cambacerès continue son rapport.

Citoyens, si vos comités n'avoient eu à fixer vos opinions que sur les lettres des 12 et 28 mars; peut-être auroient-ils hésité à se livrer à des sentimens d'indignation dont ils ont été animés : mais en rapprochant les différentes conversations rapportées par les citoyens Proly, Pereyra et Dubuisson, en comparant les ex-

pressions avilissantes des différentes lettres, dont le sens est obscur et enveloppé, avec les menaces très-prononcées qui se trouvent dans le procès-verbal : il demeure établi que la liberté et la république naissantes, sont menacées ; que Dumouriez est un des principaux auteurs de ces trames odieuses, et qu'elles tendent à nous donner un roi.

Que doivent faire vos comités ? Le salut de la France, le desir de répondre à la confiance dont vous les avez investis, toutes les considérations de politique et de gloire, se réunissoient pour leur commander des mesures promptes, qui puissent embrasser toutes les ramifications du complot, atteindre ceux qui peuvent y avoir pris part et même ceux qui peuvent y avoir eu quelques relations qui puissent faire naître des soupçons : telles ont été, citoyens, les résolutions de vos comités. Quelques-unes des mesures qu'ils ont cru devoir prendre, n'ont point encore reçu leur exécution ; ce motif les engage à vous les taire pour quelques instans, à moins que vous n'en ordonniez autrement ; mais je suis chargé de vous dire :

1°. Qu'on a provisoirement mis en état d'arrestation chez eux les trois citoyens qui ont signé le procès-verbal dont je vous ai parlé, non qu'on ait des soupçons sur leur véracité, mais parce que cette mesure a paru commandée pour leur sûreté personnelle et pour la conservation de témoins aussi précieux.

En second lieu, on a cru devoir s'assurer de tous ceux qui, à raison de leurs naissances, de leurs intérêts, de leurs rapports et de leur situation, peuvent être intéressés à desirer le rétablissement de la royauté.

Ce parti pourra paroître effrayant aux français qui n'ont point l'ame républicaine ; mais ceux qui ne veulent point survivre à la liberté de leur pays approuveront des dispositions dont la durée doit être très-courte, et qui peut-être deviendront inutiles, au moyen des éclaircissemens que nous recevrons. Notre zèle ne s'est cependant pas rallenti, et les motifs que je viens d'indiquer nous auroient portés à comprendre dans les mesures arrêtées les citoyens Philippe Egalité et Sillery, si notre respect pour l'inviolabilité de la représentation nationale n'eût enchaîné notre activité. Ce n'est pas que les commissaires aient dénommé ou même désigné aucun d'eux ; mais les représentans d'une république ne doivent être arrêtés par aucune considération, lorsqu'il s'agit de connoître des faits d'où dépend le salut public. Nous les avons appelés l'un et l'autre dans notre sein. Aux interpellations faites par le président du co-

188

mité, le citoyen Egalité a répondu qu'il voit avec plaisir toutes les mesures qui ont été prises; qu'il demande lui-même que l'on adopte toutes celles que le comité a cru devoir prendre, parce qu'il desire que sa conduite paroisse au plus grand jour, et que la vérité bien connue fasse taire enfin tous les calomniateurs. Le cit. Sillery s'est référé à la réponse du citoyen Egalité.

Citoyens, j'ai rempli les obligations dont m'avoient chargé mes collègues; je vous ai lu les pièces qui ont bazé nos opérations, et je vous ai rendu compte des faits qui nous ont été soumis. On m'a chargé de vous faire un simple récit, et non de vous présenter un projet de décret. Dans la conjoncture présente, les comités réunis ont cru qu'il étoit de leur devoir de préparer vos décisions et non pas de les prévenir. Vous avez décrété que *Dumourier* seroit traduit à votre barre; il importe que ce décret soit mis à exécution: qu'il soit entendu avant qu'on ait pris, à son égard, des résolutions plus sévères; il a été pris, par vos commissaires, des moyens assurés pour que ce coupable n'échappe pas.

Je termine par ces deux réflexions: les victoires des Français avoient été le fruit de leur courage, et leurs revers ont été l'ouvrage des trahisons; les traîtres seront livrés à la sévérité des loix, et la France demeurera libre; et vous, citoyens, plus les circonstances sont critiques, plus vous les maîtriserez. Rallions-nous tous autour de l'arbre de la liberté. Expirons tous, s'il le faut, sous son ombre salutaire, et que la délibération que nous allons prendre, soit le fruit des réflexions; elle sera comptée parmi les oracles de la révolution.

L'assemblée a été profondément indignée; des débats orageux ont suivi, et il a été décrété une commission, qui est chargée d'examiner, dans le plus court délai, tout ce qui peut avoir rapport à cette trahison, et d'en découvrir les coupables: il y a quantité d'arrestations de faites.

De l'Imprimerie du Logotachigraphe.